



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 19.05.2021

Numéro de publication: BH07-0000002253

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Fondation d'aide par le travail de Chavannes-près-Renens en liquidation

Organisation concernée:

Fondation d'aide par le travail de Chavannes-près-Renens en liquidation
CHE-111.993.016
c/o: chez Greffe municipal
Avenue de la Gare 46
1022 Chavannes-Renens

Contexte:

Par décision du **12 mai 2021**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a pris acte de la clôture des opérations de liquidation de la **Fondation d'aide par le travail de Chavannes-près-Renens en liquidation**, dont le siège est à **Chavannes-près-Renens**, et requiert sa radiation au registre du commerce. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du conseil de fondation, Boursier communal, Avenue de la Gare 46, Case postale 68, 1022 Chavannes-près-Renens. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, Avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne.

Décision:

Clôture des opérations de liquidation du 12 mai 2021.

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne